



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

Pôle Handicap Adulte

Elaborée le 13/11/2020

FICHE DE POSTE SAMSAH DU ROUSSILLON
QUALIFICATION : AIDE SOIGNANT (E)
Temps plein - 35h hebdomadaire

IDENTIFICATION SELON LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU 15 MARS 1966

FILIERE : Médico-Social, filière Adultes en situation de handicap vivant à domicile.

REGROUPEMENT DE METIERS : métiers du social

DEFINITION DU METIER SELON LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU 15 MARS 1966 : en vue d'une assistance individualisée auprès des personnes handicapées dont l'état physique et psychique l'impose.

Justifie du diplôme d'Etat d'Aide Soignant (e)

MISSIONS

SPECIFIQUES A L'ETABLISSEMENT

Accompagnement de personnes Adultes en situation de handicap vivant à domicile., nécessitant un accompagnement et en les maintenant à domicile par la diversification de la prise en charge. Avec un accompagnement assez important de personnes présentant un handicap mental et/ou psychique.

MISSION 1 : SOINS DES BENEFICIAIRES

- Recueillir auprès de l'IDE les informations suffisantes pour mener à bien les actions de soin, de confort telles que décrites par le PAP.
- Accompagner l'usager dans sa santé au quotidien (y compris actes de la vie quotidienne, hygiène, alimentation, prévention des risques, ...).
- Assurer une vigilance sur l'évolution des problématiques de santé développées par le bénéficiaire.
- Assurer des actions de prévention : prévient et évalue la douleur, la détresse.
- Assurer une vigilance concernant les actes de maltraitance avérés ou supposés, favoriser la « bientraitance ».
- Participer à l'information et à l'éducation du bénéficiaire.
- Rendre compte à l'IDE du SAMSAH des problématiques rencontrées.
- Participer à l'ensemble des réunions du service, assurer les transmissions orales et écrites et participer à la rédaction des PAP.

- Accompagner dans les situations d'urgence
- Mettre en œuvre tous les moyens d'accompagnement en cas de trouble de comportement.
- Mettre en œuvre tous les moyens d'accompagnement en cas d'altération de son état général
- Accompagner l'utilisateur en fin de vie
- Tracer l'ensemble des actes en lien avec le soin dans le logiciel de gestion du dossier de l'utilisateur.

MISSION 2 : AUTONOMIE ET PARTICIPATION SOCIALE DES BENEFICIAIRES

- Accompagner les usagers dans les gestes de la vie quotidienne.
- Soutenir l'utilisateur dans sa vie sociale, l'AS peut être amené dans son activité à gérer des ateliers individuels ou collectifs.
- Participer à la mise en œuvre puis à l'évaluation du PAP (aux écrits du projet, aux synthèses)
- Participer aux différentes réunions, aux formations, et à la démarche d'évaluation
- Maintenir le lien familial
- Travailler en collaboration avec le tuteur ou le curateur
- Favoriser les outils de communication : téléphone, courrier, visites, bus pour l'utilisateur etc.
- Mettre en œuvre tous les moyens d'accompagnement en cas de deuil

MISSION 3 : TRAVAIL EN PARTENARIAT

- ✓ Travail en relation permanente avec le réseau et les divers partenaires du secteur géographique.
- ✓ Réalise ses activités dans le respect du projet de service et des projets d'accompagnement personnalisés.
- ✓ Réalise ses activités en lien avec l'équipe pluri professionnelle du SAMSAH, dans le respect des décisions prises et sous l'autorité du Directeur et du Chef de service.

MISSION 4 :

- Actualiser régulièrement ses connaissances dans le cadre de la formation professionnelle continue. Pour être au plus proche du besoin des bénéficiaires, le professionnel doit pouvoir se former, soit à sa demande, soit à la demande de l'employeur.
- Accompagner des nouveaux arrivants et réaliser un tutorat des stagiaires.

LIENS HIERARCHIQUES ET REGLES DE DELEGATION

LIAISON HIERARCHIQUE : Il est positionné hiérarchiquement sous la responsabilité du Directeur et du Chef de Service.

LIAISON TRANSVERSALE : La liaison se fait avec tous les membres de l'équipe. Il travaille en collaboration avec l'ensemble de l'équipe pluri professionnelle : Psychiatre, Psychologue, Infirmier(ère), Educateur(trice) spécialisé(e) et Conseiller(ère) en Economie Sociale et Familiale.

COMPETENCES REQUISES

FORMATION/DIPLOME : Diplôme d'Etat d'Aide soignant (e)

EXPERIENCE SOUHAITEE : Avoir une expérience significative dans l'accompagnement de personnes adultes en situation de handicap, notamment de handicap psychique.

COMPETENCES :

- ✓ Bonne aptitude physique en raison des pathologies des résidents : trouble de comportement avec agressivité possible sur le personnel
- ✓ Il est nécessaire de requérir des qualités psychologiques en matière de patience, de disponibilité, de contact dans la relation avec autrui et faire preuve de réserve en présence de toute personne étrangère au service.
- ✓ Travail en équipe
- ✓ Savoir observer et écouter
- ✓ Discrétion et respect de la confidentialité
- ✓ Sens du travail en partenariat
- ✓ Sens de l'organisation
- ✓ Rigueur
- ✓ Sens de l'hygiène
- ✓ Avoir son permis de conduire.
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique

CONDITIONS PARTICULIERES

- ✓ L'amplitude horaire : temps plein 35h par semaine
- ✓ Il pourra être amené à assurer des astreintes
- ✓ Ne travaille pas les week-ends excepté pendant l'astreintes pour le moment. En fonction de l'évolution du fonctionnement du service le travail le week-end pourra être envisagé.

MOYENS ET OUTILS NECESSAIRES POUR L'EXERCICE DE LA FONCTION

- ✓ Un temps de réunion est programmé chaque semaine.
- ✓ Utilisation d'un logiciel informatique permettant l'accessibilité au dossier du résident et le comptage de l'activité.
- ✓ Moyens matériels et financiers sous la responsabilité de celui qui l'utilise : véhicule de service, téléphone mobile.

